

Véronique Cnockaert

Université du Québec à Montréal

Sophie Dumoulin

Université du Québec à Montréal

Université de Lorraine

Oralités/Littératies/Littératures

**A**u commencement était le Verbe. Ces quelques mots, que l'on retrouve au premier verset du *Prologue de l'évangile selon Jean*, contiennent l'essence de l'incipit de la Genèse, soit que la création du monde et de l'humanité a d'abord été le résultat de la Parole de Dieu. Si nous évoquons ici le récit biblique du grand Début, ce n'est pas pour discourir de la dimension mythique ou religieuse du pouvoir d'engendrement du Verbe divin, mais plutôt pour rappeler cette profonde conviction de l'homme : la parole a quelque chose d'originel.

Aussi est-ce un des premiers éléments à retenir pour comprendre le concept d'oralité. En effet, alors que la question de la datation historique de l'émergence de la littératie est souvent débattue, la croyance en une oralité primitive, ou une oralité originelle, fait l'objet d'un consensus unanime — même au sein de la communauté

scientifique, comme l'indique Claude Hagège dans *L'homme de paroles*<sup>1</sup>.

Or, passé ce point de convergence, les avis sont toutefois partagés pour ce qui est de la définition même donnée à l'oralité. Tandis que, pour les linguistes, *oralité* est synonyme de *oral* — la parole ou le discours oral —, les anthropologues et ethnologues ont adopté une perspective plus large. Perspective qui, bien sûr, est celle privilégiée par l'ethnocritique. Pour celle-ci, l'oralité renvoie à tout ce qui se rattache à une culture orale, c'est-à-dire une culture fondée sur un régime de vie antérieur ou extérieur à l'empire de l'écrit, une culture qui repose principalement sur des rites coutumiers, des pratiques rituelles. Où la mémoire se perpétue à travers ce que Jack Goody appelle « l'expérience retravaillée<sup>2</sup> » et dans un rapport d'immédiateté interindividuelle, de un à un, de bouche à oreille. L'oralité correspond à un « système culturel de communication qui fonde l'«appréhension concrète d'un sujet par un autre»<sup>3</sup> ».

Aux yeux de l'anthropologue, l'oral à proprement parler ne représente ainsi qu'une partie de l'oralité. L'expression orale est ici perçue en ce qu'elle est nécessairement actualisée et implique « l'utilisation simultanée de tous les sens<sup>4</sup> ». S'intéresser aux pratiques d'oralité, c'est donc s'intéresser non seulement aux us et coutumes de certaines sociétés orales, mais encore à la parole et son contexte d'actualisation, voire aux propriétés ou aux codes de sa mise en situation. Les paroles, suivant ce système culturel, sont

---

1. Claude Hagège, *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1985, p. 69-72.

2. Jack Goody, *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, Paris, La Dispute/SNÉDIT, 2007, p. 70.

3. Nicole Belmont et Jean-Marie Privat, « Éditorial », Nicole Belmont et Jean-Marie Privat [dir.], *Cahiers de Littérature Orale*, 56, Oralité et Littérature, 2005, p. 7. Les auteurs citent l'*Anthropologie structurale* de Claude Lévi-Strauss (chapitre « Place de l'anthropologie dans les sciences sociales », Paris, Plon, 1958, p. 400).

4. Marshall McLuhan, *La Galaxie Gutenberg face à l'ère électronique. Les civilisations de l'âge oral à l'imprimerie*, Paris, Mame, 1972 [1967], p. 57.

en effet indissociables de la gestuelle qui les accompagne, le tout regroupé au sein d'une performance. Autrement dit, elles ne peuvent se penser sans l'idée de la présence du corps — corps de soi, corps de l'autre, corps des autres. En ce sens, dans la mesure où elle réfère d'emblée à une manifestation orale et gestuelle, « [r]ecourir à la notion de performance implique [...] la nécessité de réintroduire la considération du corps dans l'étude de l'œuvre<sup>5</sup> ».

De fait, un corps en performance, un corps en mouvement, c'est un corps qui parle. Et parfois le corps peut dire davantage que ne pourrait le faire, à elle seule, la parole. Une déclaration d'amour faite simplement à haute voix, c'est une chose... une belle chose. Mais une déclaration d'amour prononcée alors que le soupirant a un genou posé sur le sol, une main contre son cœur et l'autre main tendue vers sa bien-aimée n'a pas la même portée, nous en conviendrons. Par ailleurs, une pratique d'oralité peut exclure toute dimension orale. Ainsi le rite de la minute du silence : au cœur de cette performance collective, dont l'efficacité repose sur la coprésence des corps dans un espace-temps défini et ritualisé par le respect de certains codes et d'une posture particulière, se joue justement la suspension de la parole.

L'étude de l'oralité va, somme toute, bien au-delà de la recherche ethnographique sur les sociétés dites primitives. De l'usage des termes *oralité primaire* et *oralité secondaire* pour désigner, à l'instar d'Oswald Ducrot et Jean-Marie Schaeffer, d'une part l'état d'« une société qui ignore totalement l'écriture et dans laquelle l'ensemble de la tradition culturelle ne peut être transmis que par la mémoire », et, d'autre part, les « traditions orales dans une société qui [...] connaît l'écrit<sup>6</sup> », il n'y a effectivement qu'une leçon à tirer : l'oralité a la vie

---

5. Paul Zumthor, *Performance, réception, lecture*, Longueuil, Les Éditions du Préambule, coll. « L'Univers des discours », 1990, p. 42.

6. Oswald Ducrot et Jean-Marie Schaeffer, « Littérature orale », *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Éditions du Seuil, 1995 [1972], p. 515.

longue. Si elle préexistait à l'écrit, l'essor des cultures littératiennes ne l'aura pas fait disparaître. Au contraire, l'oralité saura s'insinuer, en se recomposant, dans le nouveau système communicationnel auquel la Galaxie Gutenberg donnera le coup d'envoi. De sorte que les rites, les coutumes et les pratiques orales de nos ancêtres traverseront les siècles pour devenir, transformés légèrement ou complètement, des traditions modernes.

Parmi ceux qui se sont penchés sur le passage de l'oral à l'écrit, dit autrement du corps à la lettre, nous retenons essentiellement les travaux de Jack Goody dans lesquels l'anthropologue analyse les rôles et relations qu'entretiennent entre eux les modes de communication oraux et écrits. À la différence de bien d'autres philosophes et linguistes, Goody s'oppose à ce consensus qui voudrait que l'écrit soit considéré comme un phénomène de pur transfert, comme une simple copie de la parole en mots. Comme si l'écrit, pour parler en termes physiologiques, prenait naissance dans la voix, et s'en émancipait pour se matérialiser; comme si l'écriture n'était que la sensation de la parole, elle, mouvement originel. Pour Goody, aucune essentialité du verbe que l'écriture reprendrait toujours en l'altérant. En effet, à l'opposé de Rousseau, il ne croit pas que la lettre pervertisse le réel; elle dit le monde autrement, car elle le recompose de manière personnelle, c'est ce en quoi elle l'enrichit. Dès lors, l'écrit en refaisant réinvente, évoque, transforme, voire révèle le réel, comme c'est le cas nous le savons en littérature. Aussi l'écrit et l'oral sont-ils mus par une même volonté, un même désir, celui de dire le sens, seules diffèrent les modalités d'expression. C'est pourquoi nous pourrions dire que tout écrit est une « scénographie » au sens où l'entend Dominique Maingueneau dans *Le Discours littéraire* :

À la théâtralité de la *scène*, le terme de *scénographie* ajoute la dimension de la *graphie*. Cette *graphie* ne renvoie pas à une opposition empirique entre support oral et graphique, mais à un processus fondateur, à l'inscription légitimante dans un texte, dans le double rapport à la mémoire d'une

énonciation qui se place dans la filiation d'autres et qui prétend à un certain type de réemploi<sup>7</sup>.

« Mémoire d'une énonciation » : on le voit, la graphie implique bien évidemment la question du souvenir et de son inscription, la réinvention du sonore en visuel. L'écrit est devenu un attribut de l'Histoire en ce qu'il possède cette faculté extraordinaire de circonscrire ce que l'on veut retenir, aussi permet-il de mémoriser et d'archiver une époque. La littératie est justement liée à ce que chacune d'entre elles laisse d'elle-même. Dans sa présentation de l'ouvrage *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, Jean-Marie Privat définit la littératie en ces termes :

ensemble des praxis et représentations liées à l'écrit, depuis les conditions matérielles de sa réalisation effective (supports et outils techniques d'inscription) jusqu'aux objets intellectuels de sa production et aux habiletés cognitives et culturelles de sa réception, sans oublier les agents et institutions de sa conservation et de sa transmission<sup>8</sup>.

L'écrit possède donc sur la parole la faculté de la sauver de l'oubli. C'est certainement dans ce sauvetage — les sauveurs l'emportant aux yeux de l'Histoire sur les sauvés —, que s'inscrit progressivement ce que d'aucuns verront comme une domination de l'écrit sur l'oral, voire comme un « dressage littératien<sup>9</sup> », pour reprendre Pierre Bourdieu qui trouve que l'écrit fonctionne à coup de normalisation, comme un « impérialisme scripturaire<sup>10</sup> », pour citer Michel de Certeau qui voit dans l'écrit l'espace d'un désenchantement du monde et le berceau de nouveaux systèmes de pouvoirs, ou encore

---

7. Dominique Maingueneau, *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 192-193.

8. Jean-Marie Privat, « Présentation », *Jack Goody, op. cit.*, p. 10.

9. Nous faisons nôtre l'expression utilisée par Bourdieu dans « Lectures, lecteurs, lettrés », *Choses dites*, Paris, Éditions de Minuit, 1987, p. 132-143.

10. Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, « folio essais », 1990, p. 244.

comme une « empreinte<sup>11</sup> » indélébile de la lettre dans ces lieux de la culture où l'écrit définit un corps de connaissances qui fait fi des savoirs coutumiers. C'est un fait que l'écrit, plus que l'oral dont les modalités au sein d'une phrase fluctuent à l'envi, impose souvent une manière plus stricte d'ordonner le réel. Lorsque Goody parle de littératie, celle-ci englobe donc essentiellement tous les phénomènes qui relèvent d'une culture qui repose majoritairement sur les marques écrites, soit : la lecture, l'écriture, le calcul (en tant que mise en ordre systématique du monde); la littératie regroupe ainsi les différentes opérations mentales qui se rattachent à ces activités. Mais la littératie se manifeste aussi en termes de capital littératien, que Privat divise en capital : 1. « objectivé » (les instruments qui permettent de consigner le savoir), 2. « institutionnalisé » (l'édification de nouveaux codes, systèmes et autorités qui s'appuient sur l'écrit pour se constituer) et 3. « incorporé » (l'influence de l'écriture sur nos comportements et manières de penser)<sup>12</sup>.

Cette irrigation de l'écrit dans nos sociétés influence notre manière de s'exprimer. « Même si l'on ne peut raisonnablement pas réduire un message au moyen matériel de sa transmission, souligne Goody, tout changement dans le système de communications a nécessairement d'importants effets sur les contenus transmis<sup>13</sup> ». Ainsi, la littératie modèle le langage par une mise en ordre particulière de la pensée, celle-ci fortement imprégnée par la culture écrite. Du coup, entre parole et écriture, on constate qu'un ballet incessant d'influences se déploie, les deux manières de communiquer ne pouvant plus faire l'économie l'une de l'autre.

Cette chorégraphie n'a pas échappé à Nietzsche qui, en 1882, écrit à Heinrich Köselitz (mieux connu sous le nom de Peter Gast) :

---

11. Daniel Fabre, « Lettrés et illettrés. Perspectives anthropologiques », *Variations historiques et anthropologiques. Écritures IV, illettrismes*. Sous la direction de B. Didier, « Études et recherche », Paris, Centre Georges Pompidou, 1993, p. 171.

12. Jean-Marie Privat, « Un habitus littératien? », *Pratiques*, n° 131-132, « La littératie autour de Jack Goody », décembre 2006, p. 125.

13. Jack Goody, *La raison graphique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979, p. 46.

« [...] Vous avez raison — nos outils d'écriture participent à former nos pensées<sup>14</sup>. » C'est un fait que peu de nos comportements échappent à la culture de l'écrit, désormais « incorporée » pour reprendre la terminologie de Privat. Tout ceci a pour effet, on s'en doute, de structurer notre imaginaire à l'intérieur duquel la verticalité de la lettre dessine des figures, impose des architectures où souvent priment la droite et l'angle droit<sup>15</sup>. Étienne Gilson, dans son ouvrage *Peinture et réalité*, illustre ce phénomène en ces termes :

la courbe appartient en propre à l'ordre de la vie comme la droite appartient à celui de l'art. Impossible d'indiquer un segment de courbe sans que l'imagination du spectateur n'en fasse le signe d'une réalité naturelle : une colline, une tête, un sein, une épaule. La droite, au contraire, est l'œuvre de l'homme; [...] elle est donc le seul signe plastique dont on est certain qu'il ne signifie que soi-même<sup>16</sup>.

On le voit, la ligne impose des figures structurantes et des trajectoires à la pensée. Dès lors, force est d'admettre que l'écriture est gardienne d'un ordre qui semble exclure ce qui n'est pas elle et qui a engendré, parfois volontairement parfois involontairement, des zones marginales où semblent s'être logées les pratiques d'oralité (rites, rituels et droits coutumiers). Ce déplacement symbolique qui légitime toujours un peu plus les pratiques scripturaires a inscrit, semble-t-il, l'ordre coutumier du côté du superflu, ou plus étonnant encore du côté de l'exotisme. L'écriture nous est devenue

14. Friedrich Nietzsche, lettre à Heinrich Köselitz, fin février 1882. Cité par Hildegard Haberl, « Écriture encyclopédique — écriture romanesque. Représentations et critique du savoir dans le roman allemand et français de Goethe à Flaubert », thèse de doctorat, Université de Vienne et École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2010, f. 363.

15. Néanmoins, et il est important de le souligner, Goody invite à prendre en compte toutes les représentations graphiques dans les cultures dites sans écriture, comme signe de la présence d'une écriture d'avant la lettre, c'est dire que pour l'anthropologue, la parole et la ligne sont inextricablement liées et qu'il serait bien fou de vouloir les hiérarchiser.

16. Étienne Gilson, *Peinture et réalité*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1998 [1972], p. 282.

familière, et nos coutumes orales étrangères en quelque sorte. Et pourtant, à suivre Goody, mais aussi François Dagognet (pensons notamment à son ouvrage *Écriture et iconographie*<sup>17</sup>), cette opposition écriture/oralité, si elle nous paraît effective, est illusoire, la lettre ayant toujours besoin du corps pour sa mise en lumière, et le corps de la lettre pour le porter au-delà de lui-même et l'inscrire dans la mémoire des hommes.

De fait, le Grand Partage n'est jamais, voire n'a jamais été, si catégorique et exclusif entre pratiques orales et écrites, et ce, dans les sociétés tant traditionnelles que modernes. Plusieurs l'ont démontré. Goody certes, mais aussi Daniel Fabre et Dominique Blanc, qui se sont penchés sur le cas des bergers analphabètes dans les cultures paysannes et *a priori* orales, ces « calculateurs prodiges<sup>18</sup> », dira Blanc, qui avaient développé des méthodes de calcul par nécessité de tenir les comptes de leur troupeau. Françoise Waquet également, qui, dans *Parler comme un livre*<sup>19</sup>, a étudié une forme d'oralité dite savante, dont l'importance s'observe encore aujourd'hui dans les milieux intellectuels — telles les institutions académiques et universitaires — là où le savoir circule au moyen non seulement de l'écrit et de l'imprimé, mais encore de la parole. Là donc où les dynamiques d'interaction entre oralité et littératie contribuent à l'avancement des connaissances. Aussi le rapport entre l'oral et l'écrit se mesure-t-il en termes de degrés modulant un taux variable d'hybridation culturelle. C'est ce phénomène de métissage, constitutif des cultures modernes, qui a chatouillé l'ethnocritique. En recourant à la notion de *polylogie*, qu'a proposée Privat conformément à la polysémie du mot *logos*<sup>20</sup>, l'ethnocritique se pose ainsi en prolongement des

---

17. François Dagognet, *Écriture et iconographie*, Paris, Vrin, 1973.

18. Dominique Blanc, « L'esprit sans la lettre : la comptabilité des illettrés », dans Béatrice Fraenkel [dir.], *Illettrismes. Variations historiques et anthropologiques. Écritures IV*, Paris, Centre Georges Pompidou, Bibliothèque publique d'information, coll. « Études et Recherche », 1993, p. 193.

19. Françoise Waquet, *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions Albin Michel, 2003.

20. En grec ancien, *logos* renvoie aussi bien à la parole, au discours, qu'à la raison logique et savante.

travaux de Michel de Certeau en ce qu'elle s'attache aux pratiques langagières et communicationnelles qui, dans les textes, entremêlent selon diverses configurations des traits caractéristiques de l'oralité et des traits spécifiques au monde de la littérature. Car par-delà la réappropriation littéraire, notamment au moyen de représentations symboliques, d'éléments de culture orale ou écrite, ce sont surtout les effets polylogiques qui font parler les œuvres — et leurs auteurs.

Parmi les vecteurs d'analyse que nous pourrions ici évoquer, mentionnons l'étude de la *logogénèse* des textes littéraires, qui permet de montrer comment certains récits sont motivés (parfois surmotivés) par un langage idiomatique, patrimoine culturel, qui agit en tant que matrice latente ou rémanente. Dans cette trajectoire critique s'inscrivent les réflexions de Sophie Ménard<sup>21</sup> sur le travail d'articulation interdiscursive et de reconfiguration narrative qu'opère le roman *Thérèse Raquin*<sup>22</sup> à partir de divers référents culturels qui renvoient à des imaginaires folkloriques : la légende de « la rancune du premier mari », l'adage proverbial « Homme mal marié, mieux le vaudrait noyé », l'idiomatisme du « tirage des pieds ».

L'ethnocritique s'intéresse également à la façon dont la littérature investit le rapport, très souvent belligérant ou problématique, entre le corps et l'écrit. Ainsi lorsque le corps sert de surface d'écriture. Pensons au récit de Kafka, *Dans la colonie pénitentiaire*<sup>23</sup>, et au dérapage (véritable boucherie) qu'entraîne l'inscription de la Loi sur le corps du condamné. Pensons aussi aux esclaves dans *Bug-Jargal*<sup>24</sup> de Hugo, qui portent sur leur poitrine, tel un stigmate, la marque imprimée au fer rouge du nom de leur propriétaire attitré. Instrument

21. Voir Sophie Ménard, « “Jusqu'à ce que “le” mort nous sépare” : ethnocritique de *Thérèse Raquin* de Zola », *Poétique*, n° 172, novembre 2012, p. 441-455.

22. Émile Zola, *Thérèse Raquin*, préface et commentaires de Philippe Hamon, Paris, Pocket, 2005 [1867].

23. Franz Kafka, « Dans la colonie pénitentiaire » dans *Dans la colonie pénitentiaire et autres nouvelles*, trad. par Bernard Lortholary, Paris, GF Flammarion, 1991 [1919].

24. Victor Hugo, *Bug-Jargal*, Paris, Rouff, 1832.

de domination des maîtres blancs, l'écrit a ici de particulier qu'il prend la forme de la signature, faisant du corps de l'esclave une sorte de contrat. En contrepoint de ces exemples pourraient s'ajouter ceux où c'est plutôt le corps qui imprègne l'écrit, comme dans *Le Dernier Jour d'un Condamné*. Les pierres du cachot, « ce livre étrange qui se développe page à page à mes yeux » dira le protagoniste, sont là en effet couvertes de caractères « qu'on dirait écrits avec du sang », d'« inscriptions mutilées », de « phrases démembrées », de « mots tronqués, corps sans tête comme ceux qui les ont écrits<sup>25</sup> ».

Enfin, l'étude de la polylogie culturelle dans les textes littéraires peut nous amener à évaluer la portée signifiante de la mise en récit de pratiques rituelles manipulées ou dévoyées. C'est le cas dans *Pot-Bouille*<sup>26</sup> de Zola, où le mariage de Berthe Josserand et d'Auguste Vabre offre d'une part un exemple de la capacité de dévoiement qu'une lettre peut avoir au sein d'un rite (le mariage faisant les frais de l'inattention générale provoquée par l'affaire que dévoile un billet doux) et permet de voir d'autre part que l'écrit, notamment en régime zolien, quel qu'il soit, tire son importance de l'investissement corporel dont il est le réceptacle. Derrière une belligérance littératienne (le billet doux contre le contrat de mariage), Zola révèle effectivement que l'écrit peut difficilement faire l'économie du corps. Mot amoureux ou signature contractuelle, les signifiants sont porteurs d'un signifié — dans le premier cas, impossible à avouer (l'adultère), dans le second, impossible à accomplir (la fidélité) —, et que donc, d'une manière ou d'une autre, il faut impérativement du corps, de l'oralité, pour avoir le mot de la fin.

---

25. Victor Hugo, *Le Dernier Jour d'un Condamné*, *Œuvres complètes*. Édition chronologique publiée sous la direction de Jean Massin, Paris, le Club français du livre, tome III, 1967, p. 667.

26. Émile Zola, *Pot-Bouille*, Paris, Le livre de poche, 1972 [1882].